
Actualité de la SIF

Informations collectées par Sylvie Alayrangues

Une rubrique pour vous tenir informé-e de la vie de la SIF et vous inviter à y participer. Vous trouverez notamment ici des annonces de manifestations organisées ou soutenues par la SIF, un point sur les dossiers en cours, des appels à participation...

La SIF vous parle d'elle

Assemblée générale extraordinaire du 19 juin

Le 19 juin dernier, la SIF convoquait une assemblée générale extraordinaire pour voter une modification des statuts de notre association dont le vote n'avait finalement pas pu être validé lors de la précédente AG faute du quorum requis. Ce dernier portait en effet sur les personnes physiquement présentes et n'incluait pas les votes par procuration.

Les quatre questions posées ont reçu une réponse positive à l'unanimité des votants.

Pour mémoire, les questions mises au vote étaient les suivantes :

- Approuvez-vous le passage de la SIF en ARUP ?
- Approuvez-vous les modifications apportées aux statuts ?
- Approuvez-vous les modifications apportées au règlement intérieur ?
- Donnez-vous mandat à Élisabeth Muriasco et Jean-Marc Petit pour modifier les statuts et règlement intérieur à la demande du ministère de l'intérieur pour l'éligibilité au statut d'ARUP ?

Campagne d'adhésion

Cette année, la SIF a lancé une vaste campagne d'adhésion auprès des *adhérents institutionnels* (ou personnes morales) en ciblant tout d'abord ceux qui ont été adhérents et qui n'ont pas renouvelé, puis de nouveaux prospects. Pour cette campagne, notre cœur d'action est resté centré sur le monde académique – laboratoire de recherche, structure d'enseignement (IUT, UFR, école d'ingénieur) – partenaires historiques de la SIF.

Bien sûr, nous nous tournons également vers le monde industriel, avec notamment l'adhésion de Criteo¹ comme personne morale.

À court terme, notre objectif est de continuer notre croissance, asseoir notre organisation côté académique et industriel pour peser davantage en terme de nombre d'adhérent-e-s et atteindre un budget récurrent qui donne des marges de manœuvre. Cela nous permettrait de renforcer nos actions mais aussi d'en engager de nouvelles. Par exemple, nous n'avons toujours ni locaux ni personnels pour le soutien administratif et la communication.

Nous comptons naturellement sur votre soutien pour nous aider à promouvoir concrètement la SIF via l'adhésion des personnes morales auxquelles vous appartenez. Le préalable est de ne pas se laisser enfermer dans une vision étriquée de l'informatique. L'informatique que nous défendons va des systèmes d'information à l'intelligence artificielle en passant par la robotique ou la bio-informatique, elle est à la fois une science et une technique, théorique et pratique. Harmonieusement.

Du côté du Conseil d'administration

Comme chaque année, le CA de la SIF sera partiellement renouvelé lors de l'assemblée générale de l'association qui aura lieu pendant son congrès annuel.

Le calendrier est le suivant :

- contact au fil de l'eau avec Jean-Marc Petit, président de la SIF
- envoi des candidatures avant le 15 novembre à Olivier Baudon, secrétaire de la SIF, secretariat@societe-informatique-de-france.fr,
- vote en AG et proclamation des résultats le 1^{er} février 2018.

Toute candidature doit comprendre une profession de foi qui donne un sens à l'engagement que vous souhaitez prendre. Vous pourrez y indiquer sur quel(s) sujet(s) vous souhaitez vous investir. Et les sujets ne manquent pas : de l'enseignement de la science informatique en primaire/collège/lycée/université à la promotion de la recherche en informatique, en passant par la médiation scientifique, les liens avec l'industrie, l'innovation, l'international. Vous pourrez éventuellement aussi préciser quel rôle vous seriez prêt à endosser pour aider au bon fonctionnement de l'association : secrétariat, communication, etc.

1. www.criteo.fr

Les relevés de décisions des dernières réunions du CA sont toujours accessibles en ligne².

Comme chaque année la réunion du mois de juillet s'est déroulée « au vert » sur deux jours. Elle a notamment été l'occasion d'accueillir des invité.e.s et d'échanger avec eux-elles sur des sujets clés pour la SIF : *politique internationale de la SIF* avec Valérie Issarny (Inria), membre nouvellement élue à ACM Europe, *enseignement des sciences* avec François Moussavou (APMEP³ et IREM⁴ de Marseille), Mickaël Prost (UPS⁵) et Bernard Julia (SFP⁶), *Recherche sur l'enseignement de l'informatique* avec Yves Bertrand (président de la CDUS⁷), Stéphane Vinatier et Fabrice Vandebrouck (respectivement président et vice-président de l'ADIREM⁸).

Du côté du Conseil scientifique

Les comptes-rendus sont accessibles en ligne⁹.

La dernière rencontre du conseil scientifique a eu lieu le 9 juin dernier. Elle accueillait trois invités, Jean-Pierre Archambault, membre du conseil d'administration de la SIF et de l'EPI¹⁰, Marc de Falco, professeur agrégé de mathématiques, docteur en informatique, enseignant en mathématiques et informatique en CPGE MPSI¹¹ à Valbonne, représentant l'UPS et Pierre Saurel, agrégé de mathématiques, docteur en sciences cognitives, maître de conférences à l'université Paris-Sorbonne, habilité à diriger des recherches en intelligence artificielle, enseignant en informatique et mathématiques à l'ESPE¹² de Paris, spécialiste en droit de l'informatique.

Pierre Saurel était présent pour présenter son point de vue¹³ et discuter autour de deux sujets chers à la SIF : le CAPES bivalent mathématiques option informatique et l'introduction de l'informatique dans les programmes en école élémentaire.

2. <http://www.societe-informatique-de-france.fr/la-sif/ca-2017/>

3. Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public.

4. Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques.

5. Union des professeurs de classes préparatoires.

6. Société française de physique.

7. Conférence des doyens et directeurs des UFR scientifiques.

8. Assemblée des directeurs d'IREM.

9. <http://www.societe-informatique-de-france.fr/la-sif/conseil-scientifique-de-la-societe-informatique-de-france/>

10. Association enseignement public & informatique.

11. Classes préparatoires aux grandes écoles, mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur.

12. École supérieure du professorat et de l'éducation.

13. Les transparents sont accessibles sur http://www.societe-informatique-de-france.fr/wp-content/uploads/2017/07/SAUREL_PIERRE.pdf

La place grandissante que prennent les outils développés par les GAFAM¹⁴ dans l'éducation de nos enfants a été largement débattue puisqu'après un accord controversé en 2015 entre le ministère et Microsoft¹⁵, c'est maintenant la Direction du numérique pour l'éducation (DNE) qui pousse les établissements à utiliser les services des GAFAM¹⁶. Au-delà de cette question des GAFAM, le conseil scientifique insiste sur les conditions qui doivent, a minima, être respectées pour tout logiciel utilisé dans l'Éducation nationale et distingue le développement des outils de l'exploitation des données. Un communiqué présentant sa position et ses propositions est accessible en ligne¹⁷.

Du côté du Conseil des associations

La prochaine réunion du conseil des associations se déroulera sur Paris le 11 octobre prochain. Outre un bilan de l'année écoulée, et une discussion des projets à venir, elle sera l'occasion de créer du lien entre ce conseil et le conseil scientifique. Il s'agira aussi de voir comment travailler ensemble autour d'un enjeu commun : la médiation scientifique en informatique.

Il est possible de s'inscrire en ligne¹⁸.

À l'international

Le comité de pilotage d'IFIP-France s'est réuni le 28 juin dernier. Florence Sèdes a été choisie pour succéder à Bernard Cornu en tant que représentante de la France à l'IFIP, quand celui-ci quittera ses fonctions fin 2018. Elle est d'ores et déjà associée au comité de pilotage.

Le même jour deux autres réunions étaient organisées, la première rassemblait les représentants français dans les différents TC (*Technical Committees*). Elle a permis de discuter du rôle de ces représentants et d'envisager comment améliorer la communication auprès de la communauté informatique et les échanges autour des travaux menés dans le cadre de l'IFIP. Une réunion générale des membres français clôturait cette journée. Après un bref historique relatant la mise en place du consortium IFIP France, quelques points d'actualités autour de l'IFIP ont été évoqués. Les informations relatives à l'IFIP sont disponibles sur le site <http://www.ifip.org/>. Il est à noter que l'IFIP met en place une « bibliothèque électronique ouverte », accessible via le portail <https://hal.inria.fr/IFIP>. Elle propose notamment les actes des événements IFIP ainsi que des ouvrages publiés par l'IFIP. Les différents TC ont

14. Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft.

15. Voir la réaction de la SIF à ce sujet : <http://www.societe-informatique-de-france.fr/2015/12/communique-partenariat-microsoft-education-nationale/>

16. Incitation à laquelle a réagi l'EPI : <http://www.enseignerlinformatique.org/2017/05/25/communique-de-lassociation-enseignement-public-et-informatique-epi/>

17. <http://www.societe-informatique-de-france.fr/wp-content/uploads/2017/07/donnees-pedagogiques.pdf>

18. <https://framadata.org/eHN7z91ji7aIVN9w>

ensuite été présentés et des pistes ont été envisagées pour renforcer la participation de la France à l'IFIP et accroître la visibilité de l'IFIP en France. Le compte-rendu des trois réunions est accessible sur le site de la SIF¹⁹.

La SIF vous propose

Congrès 2018 : l'informatique au carrefour des sciences

Le congrès 2018, « l'informatique au carrefour des sciences », se construit en partenariat avec le Palais de la découverte. Il se déroulera les 31 janvier et 1^{er} février 2018 à Paris.

L'informatique, science au cœur du numérique, bouleverse tous les pans de la société et notamment les sciences dites « traditionnelles ». Comment la science informatique et les autres sciences s'enrichissent-elles mutuellement et contribuent-elles chacune à l'émergence de nouvelles idées, de nouveaux concepts ? Comment engendrent-elles, ensemble, de nouvelles disciplines : bioinformatique, astroinformatique... ? Comment travaillent-elles de concert pour modeler l'avenir de l'humain (agronomie, biologie, médecine, robotique...) ? Comment, enfin, la science informatique renouvelle-t-elle également le visage des sciences humaines ?

Voici quelques-unes des questions que nous vous proposons d'explorer lors de ce congrès, en compagnie de chercheur·euse·s dont les travaux s'effectuent à l'interface de plusieurs sciences. Vous y rencontrerez des informaticien·ne·s ainsi que les collègues des autres disciplines avec lesquelles il·le·s travaillent au quotidien.

Temps fort de ce congrès, dédié à la mémoire de Maurice Nivat, une intervention de Michel Serres aura lieu le 31 janvier au soir.

Journée « Casser les codes – Femmes, genre et informatique »

Cette journée, organisée le 16 octobre à Paris, explorera les enjeux passés, présents et futurs de la participation des femmes à l'informatique. Cette proposition vous est faite conjointement par la Société informatique de France, Inria et l'Institut des sciences de la communication (CNRS/Paris-Sorbonne/UPMC). Ensemble nous croiserons approches académiques et retours d'expériences professionnelles.

La journée s'ouvrira par une allocution de Marlène Schiappa, Secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes. Puis après un mot d'accueil des différentes partenaires, nous entrerons dans le vif du sujet avec un point de vue historique puis prospectif sur l'évolution de la présence féminine dans l'informatique. Une table ronde permettra ensuite d'échanger autour de trajectoires d'informaticiennes dans l'enseignement supérieur.

19. <http://www.societe-informatique-de-france.fr/wp-content/uploads/2017/09/170628-IFIPFranceRe%CC%81unions-CR.pdf>

Après la pause méridienne, nous nous intéresserons à la place des femmes dans la sphère plus large du « numérique ». Puis nous discuterons des moyens à mettre en œuvre pour permettre aux jeunes de se construire une image de la science informatique plus conforme à la réalité.

L'inscription est gratuite mais obligatoire avant le 12 octobre. Le programme détaillé est accessible en ligne²⁰.

Jam Session : « Fausses informations, post vérité : allons aux faits ! »

Cette Jam Session se déroulera le 25 octobre 2017 de 18h à 20h dans la salle de conférence du Musée des arts et métiers.

Elle est co-organisée par la SIF et Inria Alumni et s'inscrit dans la suite du Colloque de l'Académie des sciences « Les enjeux scientifiques de l'éthique du numérique » du 23 mai et de la Journée organisée par la SiF et la CERNA sur l'éthique des algorithmes, à Telecom ParisTech le 19 juin.

« Fausses informations, post vérité : allons aux faits ! » : ces questions de société, réactivées par l'actualité politique, amplifiées par le développement du numérique, sont aussi au cœur de recherches scientifiques et techniques de pointe, où éthique et numérique s'interpellent.

Les intervenants – scientifique, journalistes, historien – apporteront différents points de vue pour tenter d'éclairer le débat : Ioana Manolescu (Inria Saclay), Nicolas Kayser-Bril (datajournalisme, agence Journalism ++), Benjamin Thierry (université Paris-Sorbonne) et Nicolas Vanderbiest (université catholique de Louvain et Reputatio Lab).

Toutes les informations sont accessibles sur notre site²¹.

Concours de vidéos : #ScienceInfoStream

La SIF lance son premier concours vidéo : « L'informatique en stream », #ScienceInfoStream.

Vous êtes passionné-e-s de science informatique ? Vous aimez les défis ? Vous vous sentez l'âme d'un-e vidéaste ? N'attendez plus ! Prenez votre smartphone, webcam, ou caméra : vous avez moins de 2⁸ secondes pour partager ces pépites de science qui vous fascinent.

Plus précisément, votre vidéo, tournée en français, aura une durée comprise entre 2⁷ (128) et 2⁸ (256) secondes. Elle sera au format de votre choix (les formats libres, comme ogv, sont encouragés) et mise à disposition sur le web (via votre page personnelle ou via un site de streaming ou...). Une déclaration d'intention se fera par courrier électronique envoyé à l'adresse

20. <http://www.societe-informatique-de-france.fr/2017/07/casser-les-codes-femmes-genre-et-informatique/>

21. <http://www.societe-informatique-de-france.fr/les-journees-sif/session-fausses-informations-post-verite-allons-aux-faits-paris-25-octobre-2017/>

scienceinfostream@societe-informatique-de-france.fr, avant le 1^{er} décembre 2017. La soumission finale est attendue au plus tard le 8 janvier. Le message contiendra, outre le lien, le titre de la vidéo et les noms et prénoms de son ou de ses auteur-e-s avec une présentation succincte (âge, rôles respectifs dans le projet...).

Un jury composé notamment d’informaticien-ne-s et de spécialistes de la médiation scientifique réalisera une première sélection de vidéos dont la diffusion et la promotion seront assurées par la SIF et ses partenaires. Trois d’entre elles seront ensuite choisies et recevront des récompenses allant de 500 à 1500 euros. Les vidéos seront également mises en ligne par la SIF, de manière ouverte avec une licence Creative Commons choisie par l’auteur-e. La remise des prix se déroulera au Palais de la découverte le 31 janvier 2018 lors du congrès de la SIF en présence de nombreux intervenants prestigieux.

Le jury appréciera particulièrement les vidéos qui satisfont un ou plusieurs des critères suivants :

- originalité du sujet ou du point de vue utilisé pour le traiter,
- aptitude à susciter une vocation pour la science informatique,
- sensibilisation aux enjeux sociétaux de la science informatique,
- capacité à expliquer en langage simple un point de science informatique.

Qui peut participer ?

Enfants, lycéen-ne-s, étudiant-e-s, doctorant-e-s, chercheur-euse-s juniors ou seniors, enseignant-e-s, ingénieur-e-s, programmeur-euse-s, ou découvreur-euse-s de l’informatique, etc. Bref, toute personne qui le souhaite, en individuel ou en équipe, sans limite d’âge.

N’hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin de précisions. Une FAQ est disponible sur le site de la société informatique de France, que nous enrichirons au fur et à mesure de vos questions²².

Journée Sciences & Médias : « Comment lutter contre la désinformation scientifique »

Pour la deuxième fois, la SIF participe à l’organisation d’une journée Sciences & Médias²³, avec la société chimique de France, la société française de physique, la société française de statistique, la société de mathématiques appliquées et industrielles et la société mathématique de France. Pour cette édition, sont également partenaires l’association des journalistes scientifiques de la presse d’information et la bibliothèque nationale de France.

Cette édition se déroulera le 11 janvier 2018 dans le Grand auditorium de la Bibliothèque nationale de France, site François-Mitterrand. La précédente édition, en 2016, s’est interrogée sur les moyens à mettre en place pour parler de science aux

22. www.societe-informatique-de-france.fr/2017/07/concours-de-vidéos-scienceinfosatream/

23. <http://sciencesetmedia.org/>

jeunes. Dans une certaine continuité, l'édition 2018 s'oriente sur la question de l'information scientifique dans les médias et son utilisation. En effet, ces dernières années, l'essor des nouvelles technologies d'information et de communication a fortement changé notre façon de nous informer et de nous approprier l'information. Elle est devenue instantanée et prend des formes très diverses. Au sein de cette variété, de nombreux travers laissent place à la surinterprétation voire à la diffusion de « fausses vérités ». Lors de cette journée, il s'agira de mettre en perspective les points de vue de différent-e-s professionnel-le-s tel-le-s que des sociologues des sciences, des scientifiques, des journalistes, des blogueur-euse-s... afin de comprendre les enjeux de la diffusion de l'information, les problèmes rencontrés et d'imaginer les solutions qui pourraient être apportées.

Qui choisit les expert-e-s scientifiques et comment ? Quelles informations sont choisies et comment ? Comment rectifier une mauvaise information ? Comment préparer les scientifiques à l'échange avec les médias ? Voici les principales questions auxquelles nous tenterons d'apporter une réponse.

École d'été autour de la médiation scientifique

Les 6, 7 et 8 juin 2018, nous vous proposons de vous initier à la médiation scientifique en informatique lors d'une école d'été qui se déroulera dans la ville rose.

Si vous êtes chercheur-euse / enseignant-e-chercheur-euse, si vous participez ou souhaitez participer à la fête de la science, à des forums ou à des journées portes ouvertes où vous parlez d'informatique à des non initiés, venez apprendre à construire vos actions de médiation. Cette école sur trois jours vous propose de découvrir, imaginer et tester des actions de médiation en vue de monter un événement pour votre laboratoire (Fête de la science, portes ouvertes...). Un parcours progressif vous amènera de la découverte à la mise en pratique devant un « public test ».

Retour sur la journée sur l'éthique des algorithmes – 19 juin 2017

La SIF et la CERNA (Commission de réflexion sur l'éthique de la recherche en sciences et technologies du numérique d'Allistene) ont conjointement organisé une journée sur l'éthique des algorithmes. Intitulée « Une éthique des algorithmes : une exigence morale et un avantage concurrentiel », elle a eu lieu le 19 juin dernier dans les locaux de Telecom ParisTech.

Une centaine de personnes étaient présentes lors de cette journée qui rentrait dans le cadre de la consultation nationale coordonnée par la CNIL « *Éthique et numérique : les algorithmes en débat*²⁴ ».

Les questionnements éthiques autour du numérique diffusent dans toutes les composantes de notre société. Lorsqu'il s'agit de choisir entre plusieurs algorithmes ou lorsqu'il s'agit de développer de tels algorithmes, les qualités éthiques d'un système peuvent devenir des arguments importants. En particulier pour la confiance qu'elles

24. <https://www.cnil.fr/fr/ethique-et-numerique-les-algorithmes-en-debat-0>

suscitent mais aussi les coûts directs ou indirects qu'elles évitent – comme la fuite de données ou d'informations.

L'objectif de cette journée était de débattre des questionnements éthiques autour du numérique, questionnements qui émergent dans toutes les composantes de la société. À travers quelques exposés et trois tables rondes, elle a ainsi permis d'aborder l'impact sur les usagers et le point de vue des industriels, les problématiques nouvelles introduites par l'apprentissage machine, ainsi que les algorithmes éthiques dans l'éducation.

Class'Code

Il est difficile de résumer en quelques lignes les multiples avancées de Class'Code, formation hybride mêlant cours en ligne et rencontres sur le terrain pour « se former pour initier les jeunes à la pensée informatique ».

Les cinq modules de formation sont en ligne et utilisés. Il existe maintenant deux livres « 1,2,3, codez », l'un pour le primaire, l'autre pour le collège, proposant des séquences pédagogiques directement utilisables. Un troisième pour le lycée est en préparation. L'intégration dans des formations existantes est amorcée (notamment dans la plateforme de formation continue de l'éducation nationale M@gistère).

Une nouvelle version de la plateforme <http://classcode.fr/> sera bientôt en ligne : elle tient compte des retours utilisateurs et présentera une meilleure ergonomie avec des ressources bien modularisées pour faciliter leur intégration dans d'autres parcours et les rendre plus aisément accessibles.

Le déploiement sur le territoire s'est intensifié. Au-delà des deux régions initialement partenaires du projet, sept autres régions se sont maintenant également dotées d'une équipe de coordination et dans cinq autres, des actions Class'Code ont commencé à émerger. L'offre de formation a également été intégrée au plan académique de formation de cinq académies et devrait prochainement être insérée dans six autres. Elle commence aussi à être utilisée dans des ESPEs, et est déployée nationalement par le réseau Canopé. Sa diffusion s'appuie également sur des associations d'éducation populaire. Depuis peu, des vidéos Class'Code sont aussi disponibles sur francetvéducation²⁵.

Class'Code prend également une dimension internationale via l'attribution d'une chaire UNESCO à l'université de Nantes, chaire portée par Colin de la Higuera, initiateur du projet Class'Code. Cette chaire se place dans la continuité de Class'Code, et va travailler autour de modèles de formation hybride s'appuyant sur des ressources éducatives libres.

Pour que Class'Code franchisse un nouveau pallier, il s'agit maintenant qu'au-delà de rencontres ponctuelles d'échanges en petits groupes, se forment des communautés d'entraides plus larges. En outre, Class'Code utilise le code comme un point d'entrée à la science informatique, et non pas comme une fin en soi. Convaincre de

25. <http://education.francetv.fr/recherche?q=Class'Code>

l'importance pour tout-e citoyen-ne de se doter d'une culture scientifique et technique plus large est également un des axes de travail du projet.

La SIF soutient

Le concours Castor

La prochaine édition du concours Castor informatique²⁶, qui s'adresse aux classes du CM1 à la terminale, se déroulera de 12 au 25 novembre 2017.

Les inscriptions des enseignant-e-s sont d'ores et déjà ouvertes.

La SIF prend position et agit

Pour mémoire, la SIF vous propose deux revues de presse, l'une sur « l'enseignement de l'informatique : primaire et secondaire »²⁷, l'autre sur le thème « femmes et informatique »²⁸.

En enseignement

Le communiqué²⁹ de la SIF sur les données pédagogiques porté par le conseil scientifique publié courant juin a déjà été évoqué.

Suite à la mise en place du gouvernement d'Édouard Philippe sous l'autorité du président de la République Emmanuel Macron, la SIF a contacté plusieurs membres du gouvernement en insistant sur l'urgence du dossier informatique. Concernant l'enseignement, la SIF a été reçue au ministère de l'Éducation nationale par Isabelle Bourhis et David Knecht, membres du cabinet de Michel Blanquer. La DGESCO (Direction générale de l'enseignement scolaire) était également représentée à cette rencontre en la personne de Jean-Yves Capul, directeur du Service du développement du numérique éducatif. La SIF a, à nouveau, insisté sur la nécessité de formation des enseignants à l'informatique pour qu'ils soient en mesure de l'enseigner.

La SIF poursuit également des discussions avec les inspecteurs généraux de différentes disciplines pour discuter des articulations possibles avec l'enseignement de l'informatique.

Le groupe de travail pluridisciplinaire sur l'enseignement des sciences au lycée continue également de travailler. Les travaux de ce groupe nourrissent également ceux du groupe de réflexion sur l'informatique au lycée qui réfléchit au bagage informatique nécessaire pour tout-e bachelier-lière.

26. <http://castor-informatique.fr/>

27. <http://www.societe-informatique-de-france.fr/revue-presse-ens-info/>

28. <http://www.societe-informatique-de-france.fr/revue-de-presse-femmes-info/>

29. <http://www.societe-informatique-de-france.fr/wp-content/uploads/2017/07/donnees-pedagogiques.pdf>

Enfin la SIF se concentre aussi sur la question de la recherche en enseignement de l'informatique et se rapproche pour ce faire des instituts de recherche en mathématiques qui ont une forte expérience du côté des mathématiques mais accueillent déjà également des groupes de travail autour d'autres sciences, dont l'informatique.

En recherche et innovation

Dans le cadre des entretiens annuels avec l'INS2I et Inria, une délégation de la SIF a rencontré le 22 mai dernier Michel Bidoit, directeur du département INS2I du CNRS, et Jean Mairesse qui en était à l'époque directeur adjoint. Le même jour, une délégation de la SIF rencontrait également Antoine Petit, PDG d'Inria.

Une rencontre avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation est prévue dans les prochaines semaines.

En médiation scientifique

La fondation Blaise Pascal vise à financer des actions de médiation à l'informatique et aux mathématiques. Elle a accordé une première série de subventions à des projets d'origines diverses suite à l'appel à projets paru au mois de juin. D'autres appels auront lieu dans les prochains mois. Si vous avez envie de porter des actions qui entrent dans le cadre des missions de la fondation³⁰, n'hésitez pas à y répondre.

Sur les enjeux de société

La SIF a été reçue au secrétariat d'état au numérique par Côme Berbain, conseiller transformation numérique de l'État et sécurité numérique. Des projets de collaboration, notamment autour de la création d'une maison du numérique, sont envisagés.

La SIF poursuit sa participation au collectif CNIL/EduNum³¹. Dans ce cadre, il a été récemment décidé de mettre en place des groupes de travail reprenant les thématiques développées dans le courrier adressé aux candidat-e-s à l'élection présidentielle « Pour une éducation populaire au numérique », afin d'avancer concrètement sur chaque sujet.

Quatre groupes ont ainsi été créés par le collectif :

- GT 1 : « Numérique et personnes vulnérables »,
- GT 2 : « Accompagner les parents »,
- GT 3 : « Promouvoir une culture citoyenne du numérique auprès des jeunes »,
- GT 4 : « Développer le droit à la formation au numérique tout au long de la vie ».

La SIF émerge concrètement aux groupes de travail 3 et 4.

30. <http://fondationblaisepascal.strikingly.com/>

31. <https://www.educnum.fr/>

